

Polémique sur les responsabilités françaises

Jean Chatain

L'Humanité, 20 juin 1994., page 6

Le quotidien belge « le Soir » qui, vendredi, avait évoqué l'hypothèse de la participation de deux militaires français à l'attentat ayant coûté la vie au général Habyarimana, persistait, dans son numéro de samedi : « Les démentis, venant d'autorités officielles, ne répondent pas aux questions en suspens et, dans l'état actuel de nos informations, la piste que nous évoquions hier demeure crédible, même si elle n'est évidemment pas une certitude. Des informations continuent à nous parvenir, faisant état du retour à Kigali, en février dernier, de onze militaires français qui, jusqu'en décembre, étaient membres du DAMI (Détachement militaire à l'instruction des troupes gouvernementales - NDLR) et auraient été reconnus, en civil, dans la capitale rwandaise ».

Selon Paris, cette accusation relève de « l'affabulation ». Bruxelles, plus prudent, campe sur son quant-à-soi : Jean-Luc Dehaene, premier ministre belge et candidat à la présidence de la Commission européenne, pour la succession de Jacques Delors, laisse au « Soir » la responsabilité de ses informations, se contentant de noter que la thèse développée ne fait pas partie de l'enquête menée par les autorités militaires belges sur l'assassinat des casques bleus de ce pays.

Réplique de Colette Braeckman,

journaliste du « Soir » : « Des confrères de la RTBF (la télévision belge - NDLR) qui ont, eux aussi, contacté l'auditorat militaire, se sont entendu dire que l'hypothèse de mercenaires blancs, y compris français, restait ouverte au sujet de l'attentat du 6 avril ».

La même enfonce ensuite le clou : « Nous avons appris, dans un autre cadre, que, peu après le 6 avril, deux coopérants militaires français avaient été tués à Kigali. Un de ces coopérants, membre du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), Jean-Paul Mayertz, était arrivé à Kigali en décembre et assurait des tâches de formation auprès de la garde présidentielle notamment. (...) Paris, à notre connaissance, n'a jamais fait état de la mort de ces coopérants militaires. »

Le gouvernement français tente un contre-feu en parlant de « procès sommaire » instruit contre sa politique. Mais les dénonciations ne viennent pas que du Rwanda ou de la Belgique. Le « Journal du Dimanche » rappelle, dans son numéro d'hier, cette ancienne déclaration d'Agathe Habyarimana (veuve du dictateur, depuis accueillie en France aux frais des pouvoirs publics), au journal « Jeune Afrique » : « M. Mitterrand m'a envoyé des fleurs. Dites bien que nous sommes très reconnaissants au gouver-

nement français de tout ce qu'il a fait pour nous »... Il signale également ce message adressé à Edouard Balladur par le Dr Bernard Granjon, président de Médecins du monde : « Compte tenu de l'appui que la France a apporté dans le passé à ceux qui allaient devenir les principaux artisans du génocide en cours, il apparaît qu'elle n'est pas la mieux placée pour envoyer directement une force d'interposition ».